



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres en exercice : 27

Séance du 4 juin 2025

Nombre de Membres présents : 18

L'an deux mille vingt-cinq

Nombre de suffrages exprimés : 26

Et le quatre juin

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.

Date de la convocation :

28 mai 2025

Présents

J. HAAS-FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK
G. BARRIOL – M. AUGIER – F. BLARQUEZ – H. JAUBERT
P. PORTE – V. LEVEQUE – S. REBUFFAT – R. BENEJEAN
J. DELCOURT – A. RATTIER – A. JOUBERT – N. LIGNY
A. VASAI – C. UHL

Objet de la délibération

50-2025

Révision du Contrat
Départemental pour la Transition
Ecologique Période 2025-2026

Excusé(s) ayant donné pouvoir

M. NOEL-GAMET à M. AUGIER
S. AELVOET à S. REBUFFAT
M. DUMAS à R. BENEJEAN
S. LEBELLE à N. LIGNY
F. CHEILAN à C. UHL
J. CHUECOS à Hugo JAUBERT
M. SOLER à F. BLARQUEZ
JL. CLOEZ à A. RATTIER

Absent(s)

Pascal CASTEAU

Jérôme DELCOURT a été nommé secrétaire de séance

Rapporteur : Hugo JAUBERT

Il convient de procéder à la révision de la demande d'aide financière au Conseil Départementale des Bouches-du-Rhône au titre d'un Contrat Départemental pour la Transition Ecologique (CDTE) approuvé par délibération n° 17-2025.

En effet, l'opération de travaux de réhabilitation et de confortement du bâtiment PARISOT n'est pas assez aboutie pour pouvoir être inscrite dans ledit contrat.

Le nouveau montant de ce programme d'investissement est donc estimé à 2 695 000.00 € HT, selon un échéancier allant de l'année 2025 à l'année 2026, conformément au tableau joint en annexe.

Chaque tranche, sera soumise annuellement au vote du conseil municipal et pourra faire l'objet à cette occasion de modifications quant au phasage des projets ou à leur montant.
Le montant total du CDTE ne pourra toutefois pas être réévalué à la hausse.

Pour l'année 2025, le montant total de la tranche annuelle est estimé à 1 600 000.00 € HT.

Pour cette 1^{ère} tranche du Contrat, le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

	Conseil Départemental 13	Autres financements	Autofinancement communal	TOTAL HT Opérations 2025
Requalification environnementale et redynamisation de la place de la Mairie	800 000.00	480 000.00	320 000.00	1 600 000.00
TOTAL	800 000.00	480 000.00	320 000.00	1 600 000.00

Au bénéfice de ces précisions, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'approuver la révision de la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2025-2026 conformément au tableau ci-joint, d'un montant total de 2 695 000.00 € HT,
- De solliciter la participation financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 50 %, soit un montant global de 1 347 500.00 € HT pour les années 2025-2026,
- D'approuver le plan de financement de la tranche 2025 tel que figurant dans le rapport ci-dessus, soit un montant total de subvention départementale sollicité à hauteur de 800 000.00 €.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement des aides financières du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône,

Vu la délibération n°17-2025 en date du 12 février 2025,

Vu le projet de CDTE joint en annexe,

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'APPROUVER la modification de la délibération n°17-2025 et la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2025-2026 conformément au tableau ci-joint, d'un montant total de 2 695 000.00 € HT,

Article 2 : DE SOLLICITER la participation financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 50 %, soit un montant global de 1 347 500.00 € pour les années de réalisation 2025 à 2026,

Article 3 : D'APPROUVER le plan de financement de la tranche 2025 tel que figurant dans le rapport ci-dessus, soit un montant total de subvention départementale sollicité à hauteur de 800 000.00 €,

Article 4 : D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.

VOTE

Pour : G. MOURGUES - J. HAAS-FALANGA - C. ONTIVEROS - S. LUCZAK - G. BARRIOL - M. AUGIER
F. BLARQUEZ - H. JAUBERT - P. PORTE - V. LEVEQUE - S. REBUFFAT - R. BENEJEAN - J. DELCOURT
A. RATTIER - A. JOUBERT - N. LIGNY - A. VASAI - C. UHL - M. NOEL-GAMET - S. AELVOET
M. DUMAS - S. LEBELLE - F. CHEILAN - J. CHUECOS - M. SOLER - J.L CLOEZ

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire,
Gilles MOURGUES




Le Secrétaire de séance,
Jérôme DELCOURT



Envoyé en préfecture le 16/06/2025

Reçu en préfecture le 16/06/2025

Publié le

ID : 013-211300181-20250604-D502025-DE